



Chassé Toyota

819, rue Rachel Est
Montréal
H2J 2H7

1 581 703-8483

Marque / Modèle

Toyota Corolla CE

Année

2015

Odomètre indiqué / réel*

81 458 km

Transmission

automatique

Traction

traction avant

Moteur

4 cyl. / 1,8 litres

Carburant

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire

220670Z1



ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Miroirs chauffants, Portes électriques, Miroirs électriques, Portes coulissantes automatiques, Servo-direction, Vitres électriques, Volant ajustable, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Peinture deux tons, AM/FM stéréo, Bluetooth, Lecteur DC, Lecteur MP3, Sièges baquets, Sièges arrière escamotables, Tachymètre, Serrures de sécurité pour enfant, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Sièges arrières traversables, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Ouverture du coffre à distance, Commandes audio au volant, Port USB

PRIX DE VENTE

15 900 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : C - 1 mois - 1700 KM

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou 10 000 km B ☐ 3 mois ou 5 000 km C ☐ 1 mois ou 1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E ☐ Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 7858663